

EDITO



Objectif Développement

Notre communauté de communes n'échappe pas aux difficultés des collectivités locales du monde rural. Le sentiment d'être oubliés par nos dirigeants est de plus en plus insoutenable.

Malgré tout, nous devons continuer à faire vivre et développer notre territoire, mission parsemée d'embûches mais tellement importante pour l'avenir du Ribérais. Il nous faut assurer les services à notre population, poursuivre et accentuer le travail avec les forces vives du territoire.

Je souhaite que nous nous engagions résolument dans un projet de développement, partagé par les acteurs économiques et associatifs, afin d'écrire notre futur.

Forts de nos atouts, conscients de nos faiblesses, nous devons relever les défis de la décennie à venir. Je sais pouvoir compter sur les élus communautaires et les agents de la CCPR, très fortement impliqués, pour mobiliser nos partenaires. Leur présence quotidienne sur le terrain doit permettre d'être au plus près des attentes de nos administrés afin d'y répondre le mieux possible.

Ce projet pour le Pays Ribérais de demain est indissociable de l'avenir de nos jeunes. C'est pourquoi j'ai souhaité évoquer dans cette lettre les actions de notre collectivité à destination de la nouvelle génération. Vous découvrirez ainsi les moyens déployés pour nos vingt-cinq écoles. Vous serez informés des travaux du Centre d'hébergement « nouvelle génération » destiné aux élèves en formation à la MFR du Ribérais.

Ce projet de demain illustre également notre volonté de faire découvrir et faire partager nos richesses. Nous souffrons parfois d'idées reçues sur le milieu rural mais vous lirez dans cette lettre le détail d'une offre touristique enrichie qui fait la part belle aux activités de pleine nature.

Savoir accueillir et savoir accompagner sont deux missions essentielles qui nous permettront de faire prospérer le Pays Ribérais.

Didier Bazinet, Président de la CCPR



SOMMAIRE

L'AGENDA DE L'ETE

p. 2-3

L'ACTION SCOLAIRE

p. 4-5

LE BUDGET 2018

p. 6-7

VIVRE MIEUX

p. 8

A NOTER :
**Journée
Sport-
Seniors**

*au Grand Etang
de la Jemaye
jeudi 4 octobre
de 9 h 00 à 16 h 00*

ET SI VOUS DECOUVRIEZ LE TERRITOIRE SANS VOITURE ?

Depuis plusieurs années, l'itinérance douce tient une place prépondérante dans les activités de pleine nature proposées sur notre territoire. À pied, en VTT ou à cheval, randonner en Pays Ribéracois, c'est régaler vos sens des parfums de la forêt, du bruit de l'eau sur la pierre, de la vision fugace de la faune locale... Si vous cherchez une activité pour toute la famille, praticable en tout temps et dans des paysages magnifiques, le Pays Ribéracois est fait pour vous ! Désormais, un agent est dédié au suivi des 530km de sentiers balisés inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR), il vérifie le balisage et fait remonter les problèmes d'entretien aux communes concernées.

La Communauté de Communes du Pays Ribéracois et son Office de Tourisme continuent régulièrement d' étoffer leur offre.



Itinérance douce



Cette année en Val de Dronne, marchez sur les pas de Harrison Barker, ce voyageur anglais du XIX^e siècle qui a traversé la Dordogne à pied et en canoë et raconté son périple dans son ouvrage : « Two summers in Guyenne ».

Ce circuit peut se faire en multi-modalité, en alliant la randonnée pédestre, le cyclotourisme et le canoë. Sur les "Chemins de terre et d'eau d'Harrison Barker," on peut marcher entre Aubeterre et Brantôme puis effectuer le retour en canoë sur la Dronne ou à vélo par un circuit en route partagée, soit 82 km de randonnée entre vallées, rivière et côteaues.

► <http://rando.dordogne.fr>

Balades à thème



Des sentiers d'interprétation sont à votre disposition toute l'année, notamment aux Tourbières de Vendoire et à l'Etang de la Jemaye. Balades auxquelles s'ajoutent, cette année, les 3 Sentiers des Meuniers (de 4,5 à 11 kms), randonnée thématique créée en partenariat avec l'association périgordine des Amis des Moulins (APAM) et l'association Mémoire et Patrimoine.

Le nouveau circuit VTT au départ du village de gîtes de Beauclair à Douchapt passe par le moulin des Terres Blanches, la Maison de la Dronne et le Moulin de la Pauze. Un programme qui complète l'offre existante des 5 circuits cyclotourisme de notre territoire.

► Rando en fête le 19 juillet à partir de 9h à La Tour Blanche

Randonnées ludiques



En juin 2018, 2 circuits de géocaching adaptés aux familles et labellisés Terra Aventura, ont ouvert sur les communes de Tocane Saint-Apre et de Montagrier ainsi que sur la commune de La Tour Blanche-Cercles.

Muni d'un smartphone, vous aurez des indices à relever, des énigmes à résoudre et un trésor à chercher. Terra Aventura, c'est une balade originale, une chasse au trésor de quelques kilomètres qui permet de découvrir le territoire, le patrimoine local avec ses anecdotes, tout en s'amusant. Cet univers fantastique permet de partager des moments privilégiés avec ses enfants à la rencontre de lieux souvent insolites.

Un programme qui complète les sentiers Randoland à l'étang de La Jemaye

► <https://www.terra-aventura.fr>

Les programmes d'animations sont disponibles auprès de
**L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
DU PAYS RIBERACOIS**

Place de Gaulle à Ribérac - 05 53 90 03 10 - www.riberac-tourisme.com

VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ EN PAYS RIBÉRACOIS

En musique



► Itinéraire Baroque en Périgord Vert

Le 2 juin 2018 et du 26 au 29 juillet 2018 - Églises du Pays Ribéracois
05 53 90 05 13 - www.itinerairebaroque.com

► Douchapt Blues

En Juillet et en août - Douchapt - Le vendredi soir au restaurant Au bon vivre ou au Village de gîtes de Beauclair
06 87 85 68 09 - www.douchapt-blues.fr

► Fest 'in

Du 13 au 14 juillet 2018 - Ribérac
05 53 92 52 30 - www.festin.org

► Rencontres Musicales Irlandaises

22 au 25 juillet 2018 - Tocane Saint-Apre
05 53 90 58 92 - <http://rencontresmusicalesirlandaisesstocane.fr>

► Open Mic - Scène ouverte

Le 16 août, en soirée - Maison de la Dronne à Montagrier
05 53 91 35 11

► Été Actif

En juillet et août, découverte d'animations sportives, de loisirs et de pleine nature avec un encadrement réalisé par des professionnels diplômés (plongée, grimpe d'arbre, canoë, tyrolienne...)
À partir de 6 ans | Réservation obligatoire.

► Été Artistique

En juillet et août, découverte d'un art avec des professionnels locaux dans des lieux insolites (linogravure, taille de pierre, peinture...)
À partir de 8 ans | Réservation obligatoire.

► Les Ateliers du Moulin

Le Moulin de la Maison de la Dronne à Montagrier vous propose tout l'été des ateliers récréatifs adaptés aux petits comme aux plus grands, des journées thématiques, mais aussi des balades en barques pour devenir expert naturaliste junior des demoiselles libellules.
À partir de 5 ans | Réservation obligatoire.

► Les Mardis à la Ferme

Partez à la découverte du monde agricole et de ses richesses gastronomiques. Circuits en voitures particulières avec possibilité de casse-croûte sucrés ou salés en fin de visite.
Réservation obligatoire.

► Nuit des Etoiles

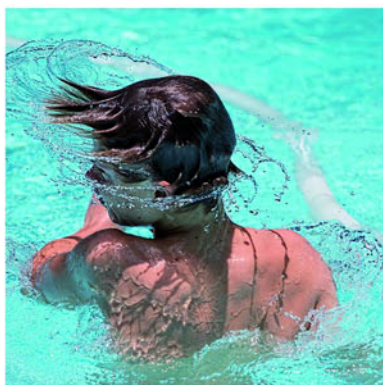
Le 3 août à la Maison de la Dronne à Montagrier

En famille



Plus d'infos - www.riberac-tourisme.com ou 05 53 90 03 10

LIEUX DE Baignade Surveillée en Ribéracois



► Piscine intercommunale de Ribérac

Cours de natation et séances d'aquagym. Location aquabike. Ouvert de juin à septembre. Route de Royan - Tél. 05 53 91 58 58 www.cc-paysriberacois.fr

► Piscine intercommunale de Verteillac

Location aquabike. Ouvert de juin à septembre.
Le Pontis - Tél. 05 53 91 53 68 - www.cc-paysriberacois.fr

► Base de loisirs du Grand Etang de La Jemaye

Plage d'étang. Jeux pour enfants, Été actif, restauration, tables de pique-nique.

► Plage de rivière à Lisle - Camping du Pont

Location de canoës (Avril à septembre)

► Plage de rivière à Petit-Bersac (Juillet - août)

L'ACTION SCOLAIRE EN PAYS RIBÉRACOIS

Depuis 2014, la CCPR exerce la compétence “scolaire, périscolaire et extra-scolaire”. L'action éducative est devenue l'une de ses priorités avec un objectif principal : mutualiser les moyens et tendre vers un service de qualité sur l'ensemble du territoire pour assurer une égalité d'accès à l'éducation. En 2017, la communauté de communes a affecté la somme de 1 220 000 € pour ses écoles. C'est bien le signe d'un fort engagement communautaire en faveur de la réussite scolaire de tous les élèves.

Les missions de la communauté de communes en milieu scolaire



- L'accueil périscolaire, c'est-à-dire l'accueil de l'enfant avant et après l'école.
- L'accompagnement pendant la classe avec les agents territoriaux de service des écoles maternelles (ATSEM).
- La prise en charge de l'équipement des écoles, des fournitures et des sorties scolaires, des interventions sportives et culturelles.

Tout au long de l'année scolaire, les enfants ont accès à un panel d'activités variées :

- Activités culturelles et loisirs créatifs
- Activités de découverte sportive et motricité
- Activités de découverte de l'environnement
- Activités d'expression culturelles et artistiques : chant, théâtre, musique, yoga, jeux de rôle...



Des écoles “connectées”



Connecté à internet, le tableau interactif est un outil stimulant et ludique, qui suscite l'intérêt des enfants friands de technologie.

- Au vu du succès des premiers équipements interactifs déployés dans les écoles et de l'engouement des enseignants, la CCPR s'est fixé pour objectif d'équiper la totalité des classes des groupes scolaires sur 5 ans.
- Cette démarche veut assurer la mutualisation informatique. L'ensemble des écoles est doté de réseaux locaux et raccordé à internet depuis plus de quatre ans, simplifiant ainsi la mise en place d'équipements interactifs.
- Grâce à l'implication des services techniques communaux et intercommunaux, l'installation des équipements interactifs sera terminée à la rentrée de septembre 2021 et la totalité des 51 classes maternelles et primaires du territoire seront équipées d'un vidéoprojecteur interactif.

La communauté de communes s'engage à assurer la maintenance des équipements dans toutes les classes afin de garantir l'équité numérique pour tous les élèves du territoire.

Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018

Après consultation des parents d'élèves et des conseils d'écoles maternelles et primaires, la majorité des communes de la collectivité a voté pour le retour à la semaine de quatre jours. Pour autant, la CCPR entend préserver une offre riche et variée des activités d'éveil qui se feront désormais dans le cadre de l'accueil extrascolaire du mercredi. Au programme, une palette culturelle et sportive enrichie. Des intervenants extérieurs accompagneront les animateurs pour mener à bien leurs projets.



Ces activités sont déjà mises en place et seront animées dès la rentrée de septembre par le personnel qualifié de la CCPR.

IMPORTANT !

Dès la rentrée de septembre, il n'y aura plus classe le mercredi matin. Se renseigner auprès de chaque école pour les horaires d'ouverture de la semaine.

Une offre culturelle, sportive et artistique maintenue et même enrichie



Dans le cadre scolaire, plusieurs projets sont organisés par la CCPR. Certains se font en partenariat, notamment avec l'Agence culturelle départementale, la Ligue de l'Enseignement, le Conservatoire de musique à Rayonnement départemental de la Dordogne et le cinéma de Ribérac. Citons :

- Le Festival Ombres et Lumières.
- Un spectacle vivant « Jeune public » destiné aux classes maternelles.
- L'accès au cinéma à prix réduit : trois films choisis par les établissements scolaires.
- L'initiation musicale dispensée par des professeurs du Conservatoire.
- La création d'un jardin pédagogique dans quatre écoles du territoire (opération « 10 000 coins nature » grâce au label TEPCV).

En quelques chiffres

25 écoles 51 classes
63 agents affectés au service scolaire et périscolaire
39 agents en animations périscolaires
1250 écoliers scolarisés de la maternelle au CM2
1 220 000 € de budget en 2017

Des écoles dynamiques et ouvertes

Aux quatre coins du territoire, les familles recherchent une qualité de vie et d'éducation. Plusieurs initiatives révèlent le dynamisme de nos écoles primaires rurales et mettent en avant la qualité de leurs enseignants : participation au rallye national de calcul mental, joutes orales, classes-découvertes, bilingues occitan, écriture théâtrale... les exemples sont nombreux.

A l'école de la nature : A St Pardoux de Dronne, grâce au jardin pédagogique, les petits découvrent la permaculture, le respect de la nature sans pesticides et le tri sélectif.



Le label École en Poésie : décerné cette année aux poètes en herbe de l'école primaire de Lisle par la Fédération Nationale de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et le Printemps des Poètes "pour que vive la poésie dans le quotidien et l'extraordinaire des enfants à l'école, par une approche active, coopérative et sensible".



Photo Philippe Christophe Sud-Ouest

Vivre ensemble et découvrir de nouveaux horizons : à l'Île d'Oléron, les 44 enfants de l'école de Celles ont découvert la faune et la flore du littoral et les métiers de la mer.



Un budget de développement

Cette année, les budgets sont principalement orientés vers le développement du territoire.

L'investissement phare : le Bâtiment à Energie Positive

Principal investissement de 2018, un Bâtiment à Energie Positive (BEPOS) va voir le jour sur la commune de Siorac-de-Ribérac. Il aura pour objet d'offrir un internat aux élèves de la Maison Familiale et Rurale qui, victimes du succès de la structure, étaient contraints jusqu'alors à une itinérance quotidienne. Ce bâtiment autonome en énergie, symbole de l'inscription de la CCPR dans une démarche de développement durable, se réalisera avec des aides financières proches du score maximal de 80%, portant le coût final pour la collectivité à 640 000 € environ pour un bâtiment pouvant accueillir 64 internes.



Un budget axé sur le développement durable...

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE**
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Outre cet investissement, les actions liées au développement durable vont être élargies et multipliées, inscrivant ainsi fortement le territoire dans la démarche TEPCV initiée voilà déjà plusieurs années. Le **Festival des Energies**, dont la première édition avait eu lieu en 2017, sera ainsi reconduit au village de Beauclair le 4 et 5 octobre 2018 (voir page 8). D'autres actions seront également développées, comme les circuits courts ou la filière Bois-Energie. L'opération "de la graine à l'assiette" qui associait les écoles et accueils périscolaires sera renouvelée en 2018.



Autre action dans le domaine du développement durable, et non des moindres, le développement du guichet "info-énergie" basé à Verteillac, qui associe le CAUE dans une démarche de conseil auprès des propriétaires, et qui se base notamment sur les résultats de la thermographie aérienne réalisée par la CCPR en 2017.



Le service Développement de la CCPR met également en place un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), et réalise des études en partenariat avec Science Agro Bordeaux sur la transition énergétique.

Enfin, un cadastre solaire devrait également voir le jour dans le courant de l'année. Il pourrait servir aux propriétaires souhaitant valoriser le potentiel de leur bâtiment en termes de production d'énergie photovoltaïque. De nombreuses réalisations en prévision donc, dans les domaines du développement durable.



... et économique

Le Club Entreprises, mis en place en 2017, va se développer afin de jouer son rôle de lien entre la CCPR et les entrepreneurs locaux ; ceux qui souhaiteraient s'installer dans un site partagé pourront investir des bureaux dédiés,



situés à Tocane, qui proposent une large gamme de prestations, du bureau privatif au site de co-working, dans un environnement arboré privilégié.

Dans le souci d'optimiser son patrimoine bâti, la CCPR a transformé ses locaux de Saint-Sulpice, jusqu'à présent loués à divers restaurateurs au site du « Donzac », en lieu de co-working. Une association est déjà positionnée sur ce projet. Enfin, la CCPR continue à participer activement au développement du numérique par sa contribution au syndicat Périgord Numérique : 80 000 € vont ainsi être affectés en 2018 au déploiement du numérique sur notre territoire.

Une nouvelle compétence

A noter, la prise de compétence, au 1er janvier 2018, de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Les frais liés à cette compétence transférée obligatoirement par l'Etat seront couverts par la mise en place d'une taxe dédiée, basée sur les taxes locales.



Le budget de la CCPR, c'est aussi la participation à de nombreuses activités sur le territoire :

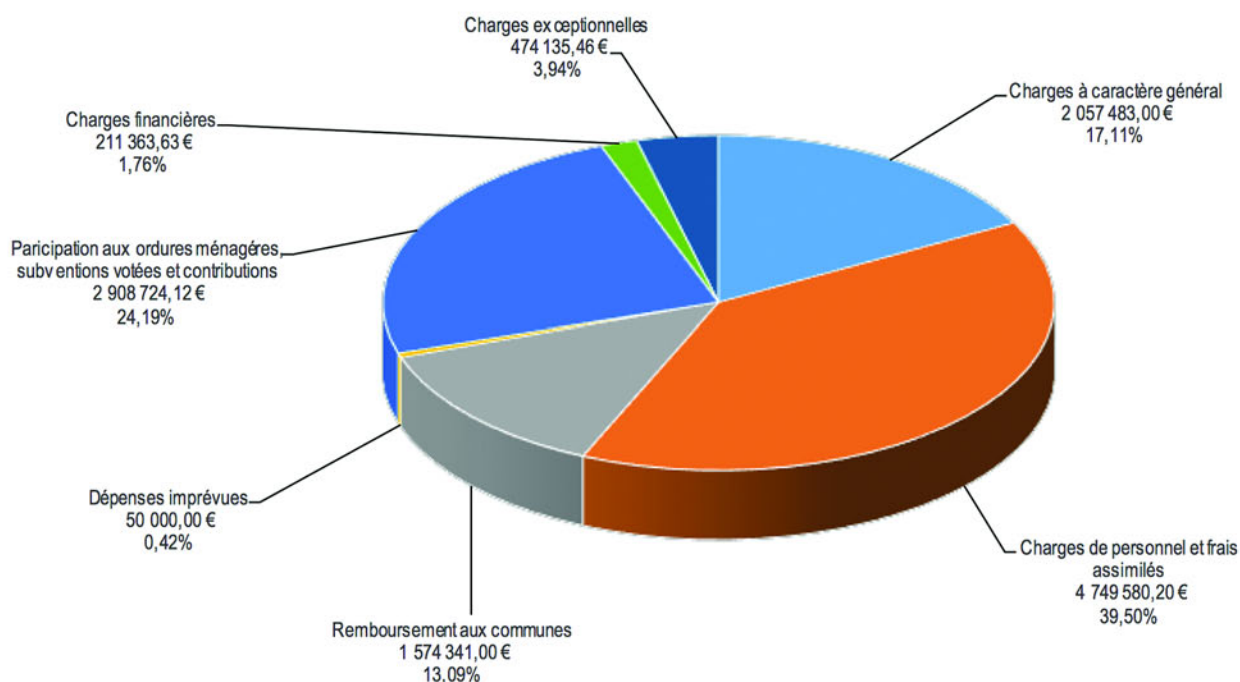
La CCPR contribue au financement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de musique pour les élèves du Pays Ribéracois, mais aussi à la Mission Locale, à l'Espace Economie Emploi, au SMCTOM... à toutes structures visant à améliorer le quotidien de chacun. Et bien entendu, la CCPR continue à proposer ses services dans le domaine des Services à la population, Enfance-jeunesse, Voirie, Urbanisme, Aide à domicile par le biais du CIAS...

En 2018 les budgets s'équilibrent avec une augmentation des taux de la fiscalité des ménages de 1.5%.

Opérations d'investissement 2018

● BEPOS	2 926 000,00 €
● Développement territorial et économique	172 000,00 €
● Voirie	548 000,00 €
● Equipement service technique	42 000,00 €
● Enfance-jeunesse	94 600,00 €
● Documents d'urbanisme	106 106,00 €
● Sport	30 000,00 €
● Entretien patrimoine intercommunal	145 055,00 €
● Matériel informatique	16 500,00 €
● Culture	3 500,00 €
● City stade	123 000,00 €
TOTAL TTC :	4 206 761,00 €

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT





HABITER MIEUX

Vous souhaitez faire des travaux ?

Vous pouvez peut-être bénéficier du Programme d'Intérêt Général de l'Habitat, qui accompagne financièrement tout projet d'amélioration de l'habitat (après instruction du dossier par SOLIHA).

- Économies d'énergie
- Adaptation et accessibilité des logements pour les personnes âgées ou à mobilité réduite
- Logements indignes : sortie d'insalubrité ou de péril, mises aux normes générales.

Au cours de l'année 2018, 24 dossiers ont pu être déposés et validés en juin, soit :

294 000 € de travaux effectués

205 000 € de subventions versées

Pour plus d'infos, contacter :

n.arnouilh@cc-paysriberaois.fr

Tél : 05 53 92 50 66 ou 06 43 86 71 36

FESTIVAL DES ENERGIES



5 & 6 OCTOBRE 2018
Village de Beauclair - 24350 - Douchapt

Le Festival des Energies a fait émerger une vraie vocation de notre territoire : devenir un pôle d'excellence en matière de transition énergétique. Co-organisé par la Communauté de Communes du Pays Ribéraois (CCPR) et le Conseil de Développement Durable du Périgord Vert (CDDPV), il a rassemblé dès sa 1^{ère} édition à Douchapt les 29 et 30 septembre 2017, 52 exposants et plus de 1 000 visiteurs dont la moitié ont assisté à ses 14 conférences.

Centré sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, le Festival 2018 comportera une exposition articulée autour de 8 pôles :

- 1 Aides à projets
- 2 Economies d'énergie et efficacité énergétique
- 3 Bois - Energie
- 4 Hydroélectricité
- 5 Méthanisation
- 6 Solaire
- 7 Autres énergies renouvelables
- 8 Mobilité durable

Un riche programme de conférences et d'animations contribuera à attirer différents publics : représentants des collectivités territoriales, professionnels des entreprises et administrations, habitants de Dordogne et des territoires limitrophes.

Le vendredi 5 octobre, des animations spécifiques pour les scolaires visant à

les sensibiliser au développement durable y seront proposées.

Mis en œuvre en liaison avec la démarche « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » de la CCPR, le Festival des Énergies 2018 ouvrira des pistes et apportera des solutions pour tous ceux qui veulent être plus performants en matière de consommation et de production d'énergie.

BON À SAVOIR !

- Le 12 septembre, une journée-découverte des sites de traitement des déchets sera organisée par le SMCTOM du secteur de Ribérac. Entièrement gratuite, il y sera question de la gestion des déchets en général, des missions des différents acteurs du domaine et des liens avec la consommation énergétique. Inscription obligatoire : 05 53 90 20 20 - Départ : 9h - Visite du Centre de Tri et en parallèle des bâtiments HQE du SMD3 - Repas tiré du sac : midi - Visite de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de St Laurent des Hommes

- Le 21 septembre, une conférence-débat grand public sera proposée de 18h à 20h sur le thème de la rénovation énergétique des "maisons en pierre".

festivaldesenergies@cc-paysriberaois.fr

Tél. 05 53 91 38 45 - 06 43 86 71 36

IMPORTANT !

La CCPR est en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données en France (RGPD), la nouvelle loi de l'Union européenne sur la confidentialité des données. Le RGPD donne aux personnes le droit d'accès, de correction, de suppression et de traitement strict de leurs données.



o.meneret@cc-paysriberaois.fr ou bien téléphoner au : 05 53 92 50 64

Un service de vidanges groupées vous y sera proposé, permettant de bénéficier de prix avantageux.

Votre assainissement

Les particuliers ayant une fosse septique ou une fosse toutes eaux à faire vidanger peuvent contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) par le biais d'un email adressé à :



Retrouvez l'actualité territoriale de la CCPR sur internet : cc-paysriberaois.fr
Information to be found on our website : cc-paysriberaois.fr

